

Ecole de Conduite d'Aquitaine

Auto - Moto - Bateau

Auto-évaluation

L'évaluation de l'apprentissage se fait à chaque leçon avec l'élève.

Pour la partie théorique, nous avons le suivi des séances réalisées (Prépacode et Code Rousseau) et discutons ensemble des progrès réalisés et restant à parcourir afin d'avoir une progression constante et d'être préparé au mieux pour le passage à l'examen théorique. La décision du jour de la présentation à l'examen est prise d'un commun accord entre l'élève et le responsable pédagogique.

Pour la partie pratique, à chaque début de leçon de conduite, le moniteur et l'élève discutent des objectifs de la séance et des compétences attendues. Un debriefing en fin de leçon est fait afin de résumer les actions réalisées dans l'heure et le livret d'apprentissage est complété par le moniteur en fonction des acquis.

En fin de formation, une fois le parcours de formation terminé et les compétences validées nous procédons à la réalisation d'examens blancs. L'élève est apprécié sur 30 minutes et sur des parcours très variés. Le moniteur relève les éventuels points restant à améliorer. A la fin de la leçon, l'élève procède à l'auto-évaluation de son parcours en complétant avec le moniteur un CEPC fictif afin de mieux prendre conscience de ses erreurs.

Il connaît ainsi son niveau et comprend ce qui lui est demandé pour qu'il puisse se poser les bonnes questions et qu'il prenne conscience de ses progrès et des points restant améliorer pour réussir l'examen pratique.